



CONSEIL D'ADMINISTRATION

<https://comitebasnormand.club.ffbridge.fr>

Compte-rendu de la Réunion du 19 novembre 2021

Présents : Etiennette CHOQUETTE, Christophe DEFER, Jean-François FAUCON, Michel HOSTEING, Christian PETITJEAN, Danielle RUFA, Francis SAILLARD, Rémi ZILLER.

Absents excusés : Bernard CHATILLON, Michel HOBEIKA, Aline MODAT.

Absent : Patrice PELLETIER.

Invité : Alain BEKERMEN.

Le président déclare la réunion ouverte à 16 h 15.

Il remercie les participants et présente Monsieur Alain BEKERMEN venu nous exposer un nouveau projet pour le Festival International de Deauville.

Le nouveau Festival International de Deauville.

Monsieur Bekerman se présente rappelant son passé de bridgeur et les activités professionnelles qu'il a exercées par le passé. Il nous fait part qu'il est désormais à la retraite mais grand amoureux de la Normandie où il réside désormais, et de Deauville. Il précise que le Festival ne peut pas exister sans l'implication du Groupe Barrière.

Depuis six ans il milite pour que le Festival de Deauville retrouve sa splendeur d'antan. Pour envisager le moyen d'y parvenir, il faut créer une Association capable de mettre en place un tel challenge. Il est nécessaire de s'appuyer sur le club local. Il souhaite également obtenir l'agrément du Comité de Basse-Normandie.

Christophe prend la parole en précisant que comme le Festival du Touquet qui se déroule traditionnellement en Septembre, Deauville bénéficie d'une situation géographique pouvant accueillir les bridgeurs de Belgique ainsi que de Hollande et d'Angleterre, pays où le bridge est très pratiqué.

Les dates proposées sont du 21 au 30 juillet.

Il faut donc constituer une Association à but non lucratif. Il en serait le responsable, totalement bénévole. Pour que cela fonctionne une implication forte du Comité de Basse Normandie, du Groupe Barrière, de la Municipalité de Deauville et aussi des municipalités proches sont nécessaires. Il faudra un accueil de qualité ainsi que de très beaux cocktails.

Michel demande s'il est envisagé des incitations financières pour faire venir des joueurs.

- les joueurs de l'élite Internationale ont leurs propres sponsors qui les prennent en charge financièrement, déplacement, hébergement, restauration et petits à côtés...
- il sera important de motiver les joueurs Normands en leur réservant un tournoi. Une épreuve du challenge pourrait être organisée conjointement avec la Haute-Normandie, où les prix seraient des invitations à des épreuves du festival. Francis demande à Etiennette de voir avec Florent Leroux.

Christophe signale qu'il existe la marque Normandie : une agence de créativité, émanation de la Région Normandie.

Il est impératif de créer un site Internet, ainsi que des flyers, ceux-ci diffusés très largement dans les clubs de Basse et Haute-Normandie. Ce projet nécessite l'agrément du comité, une organisation sans faille, et un investissement financier de 10 000 € minimum.

Les membres présents estiment qu'Alain Bekerman a donné une bonne présentation de son projet. Ils donnent un accord de principe à l'agrément possible du Comité. De fait, l'agrément donné à la précédente organisatrice est supprimé. Nous pouvons diffuser la possible remise en place du Festival de Deauville mais sans oublier qu'actuellement, l'Association n'est pas encore sur les rails et n'a pas de trésorerie. Cela implique de s'engager sur un budget de départ sous la forme d'une subvention. Nous attendons que Monsieur Bekerman nous présente son « business plan ». Francis ou Rémi se rapprocheront du responsable du Festival de la Baule pour connaître le budget engagé.

Approbation du compte-rendu de la précédente réunion.

Francis fait le point sur les personnes qui sont venues rejoindre l'effectif suite au départ de Marina Simon et d'Aurélien Lecoq embauchés par la Fédération. Il nous informe sur les relations difficiles avec Aurélien, ses réclamations financières justifiées pour lui par des heures d'aide comptable ainsi que sur des frais de déplacement et ses interventions à la Foire de Caen.

Michel estime que les heures d'aide comptable qu'il a effectuées ont été rendues nécessaires par les multiples erreurs dont il était responsable ainsi que du retard qu'il avait pris sur la fin de la saisie des écritures comptables. Il lui avait fait confiance mais il est clair aujourd'hui qu'Aurélien n'avait pas les compétences comptables qu'il croyait posséder. Par ailleurs, Rémi précise qu'il n'a jamais été convenu que les intervenants sur notre stand de la foire de Caen seraient rémunérés. Michel est chargé de régler à Aurélien les sommes réclamées qui sont justifiées.

En ce qui concerne les nouvelles personnes embauchées pour remplacer ces départs, elles donnent toutes, dans leur travail, satisfaction. Michel ira voir Mme Barbet prochainement, l'éloignement ne simplifiant pas les contacts. Monsieur Aubuchou est d'accord pour venir une fois par mois examiner le suivi de la comptabilité.

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

Les comptes de la saison 2020-2021

Francis fait l'historique de la décision du déménagement du Comité de la Pierre Heuzée au 2 impasse Isaac Newton à Hérouville. Une SCI nommée Hérouville Bridge Immobilier a été créée avec pour cogérants Messieurs Pierre Lajoye et Cyrille Revel qui était alors président du Venox B. C..

Francis ayant sollicité Monsieur Lajoye pour vérifier les comptes du Comité avant la tenue de l'A. G., celui-ci a accepté cette mission et a fait un rapport rendant l'approbation des comptes impossible lors de l'assemblée générale du 10 octobre.

Michel s'est donc mis au travail avec Monsieur Aubuchou et Madame Barbet pour épurer les comptes et pouvoir présenter un résultat comptable satisfaisant et reflétant parfaitement la situation financière du comité au 30 juin 2021. Aujourd'hui, l'état des comptes présente un résultat bénéficiaire de 12 347 € et a été approuvé par M. Lajoye. Ce résultat a été obtenu grâce à l'aide COVID de 22 200 € reçue de l'état. Sans cette aide, le solde serait déficitaire de près de 10 000 €.

La date choisie pour la nouvelle assemblée générale, après vérification des disponibilités des uns et des autres, est le jeudi 16 décembre 2021 à 19 heures. Pour faciliter les choses, un vote par correspondance, comme nous l'avons fait pour l'A. G. de 2019/2020, sera mis en place par Francis. La fédération, par un écrit de Madame Emmanuelle Monod, a confirmé que tous les points de l'ordre du jour de l'Assemblée du 10 octobre avaient été valablement approuvés sauf l'approbation des comptes non soumis au vote.

Etude du projet du Bail de sous location du Comité au Venoix Bridge Club

Danielle fait part que le coût du m² en sous location est plus élevé que celui consenti au Venoix Bridge Club par le bailleur. La répartition des charges : celles-ci ne devront pas excéder 10% des factures EDF, eau et téléphone sur présentation des factures. L'entretien des locaux reste à la charge du Venoix B. C.. Une place de parking a été demandée par Nathalie Cierzniak.

Bilan Foire Internationale de Caen, Village Transat Jacques Vabre

Rémi nous informe qu'il a fait parvenir un document aux clubs concernés par les personnes qui ont pris contact à l'occasion de la Foire de Caen. Dans l'immédiat il n'a pas eu de retour.

Les établissements DOMITIS ne sont pas faciles à appréhender.

Les centres aérés sont une piste à approfondir mais il faut de l'humain...

Reste le Petit Bridge : il faudrait connaître les établissements scolaires ayant reçu la dotation prévue par l'accord avec l'éducation Nationale. Rémi s'en occupe.

Le stand du Village Transat Jacques Vabre était très beau, mais les retombées sans doute peu importantes pour le Comité. Sept contacts ont été pris et les clubs ont été informés des personnes ayant laissé leurs coordonnées.

Les Compétitions

Etiennette nous fait part du retrait de Patrice PELLETIER de la commission des compétitions pour raison de santé. C'est François MICHEL qui le remplace pour les compétitions « Promotion ».

Des difficultés sont apparues dans l'organisation des épreuves niveau Promotion. Nous avons été obligés d'annuler les demi-finales par paire en Open et en Mixte. Les joueurs concernés par ces épreuves ne veulent pas avoir à se déplacer sur de trop longues distances. On a décidé de faire une finale de comité directe en simultané avec un centre par département tout en gardant les dates. Un arbitre est-il nécessaire ? Oui, les arbitres de club seront sollicités et cela sera un bon exercice pour eux. Il faut démultiplier les centres en Promotion.

Rémi souhaiterait que Nathalie puisse faire une remise à niveau pour l'utilisation du logiciel Magic Contest, la formation initiale avec Aurélien n'était que théorique. Elle aura lieu le 9 décembre.

Etiennette nous informe que la gestion des arbitres devient très compliquée. Elle se félicite que de façon générale, les engagements en Honneur et Excellence soient plus importants que prévu. Pour la Promotion, la situation nous impose des changements dans le calendrier. Il est nécessaire que les présidents fassent auprès de leurs joueurs une démarche d'incitation. Un calendrier mis à jour suite aux modifications concernant les épreuves Promotion sera envoyé à tous les clubs.

Pour le simultané virtuel du comité de lundi prochain, il n'y a que trois clubs inscrits.

Francis signale un problème sur le simultané bas-normand où le club de Saint-Lô a fait jouer 36 donnes (4 tours de 6 donnes). Il sera nécessaire de revoir le règlement de cette épreuve pour harmoniser le nombre de donnes et qu'ainsi, les résultats soient comparables.

Problème des écrans : nous attendons deux devis dont l'un pour des écrans en PVC, plus légers. Deux autres possibilités : des écrans d'occasion ou l'achat d'un combiné table et écran solidaires.

Christophe demande à partir de quelle date les écrans seront nécessaires. Etiennette précise qu'à partir des finales de ligues Excellence, car pour l'Honneur, après information auprès de la responsable de la ligue, les écrans ne sont pas obligatoires et cela sera signalé sur les convocations. Après examen du calendrier, il s'avère que jusqu'à fin avril, le problème des écrans est gérable.

Il serait souhaitable qu'un planning soit établi pour l'occupation du bureau du comité et éviter ainsi de se retrouver le même jour et même horaire avec deux réunions. Danielle s'en occupe.

Francis nous fait part que deux dossiers sont susceptibles d'être présentés à la CRED, l'un concernant une paire qui ne s'est pas présentée le dimanche matin après avoir participé à une épreuve le samedi, l'autre demandé par une joueuse ayant été insultée lors d'une épreuve du simultané bas-normand.

Etiennette demande s'il serait possible d'augmenter sensiblement la participation financière du comité pour les clubs recevant les compétitions. Certains clubs comme Venoix, Caen et Lisieux mettent leurs locaux à disposition du Comité pour de très nombreuses épreuves. Les bénévoles de ces clubs sont particulièrement sollicités pour la gestion de l'accueil et le confort des participants, et les bonnes volontés se font de plus en plus rares. Cette demande sera étudiée.

Francis met fin à la réunion à 19 h et remercie tous les participants de leur présence ainsi que des éléments apportés aux débats. Il propose, pour ceux qui le peuvent, de se retrouver pour un dîner convivial.

Le Président du Comité

Francis SAILLARD